

LES CONDITIONS DE THESE ET LES DEVENIRS PROFESSIONNELS DES DOCTEURS DE L'UB

PROMOTIONS 2008-09 & 2009-10

Présentation de l'enquête

Depuis 2005, l'enquête sur les conditions de thèse et le devenir des docteurs de l'UB est réalisée chaque année au printemps par le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation) à la demande du Conseil Scientifique. Depuis 2010, elle est menée en s'appuyant sur l'envoi d'un courriel à chaque diplômé leur permettant de se connecter à une enquête en ligne pour répondre et grâce à des entretiens téléphoniques avec les diplômés. Dans cette note, les promotions concernées sont celles de 2008-09 (interrogée en 2011) et de 2009-10 (interrogée en 2012). Les coordonnées des docteurs sont fournies par les équipes de recherche et les directeurs de thèse de l'établissement ou recherchées sur Internet par le CIPE. Les docteurs sont questionnés sur leurs conditions de thèse et devenirs professionnels à l'issue de la soutenance de leur thèse près de 2 ans après l'obtention de leur diplôme de Docteur (c'est-à-dire en mars de l'année+2).

La population répondante : 160 docteurs ont répondu à ces deux vagues d'enquête, soit 52 % (respectivement à 54 % en 2011 et 51 % en 2012). Les femmes comme les étudiants de nationalité étrangère sont sous-représentés dans ces enquêtes par rapport à l'ensemble des deux promotions de docteurs diplômés. Compte tenu des effectifs de répondants, aucune statistique n'est produite par école doctorale. Les données n'ont pas l'objet de redressement statistique.

1. CONDITIONS DE PREPARATION DE LA THESE A L'UB

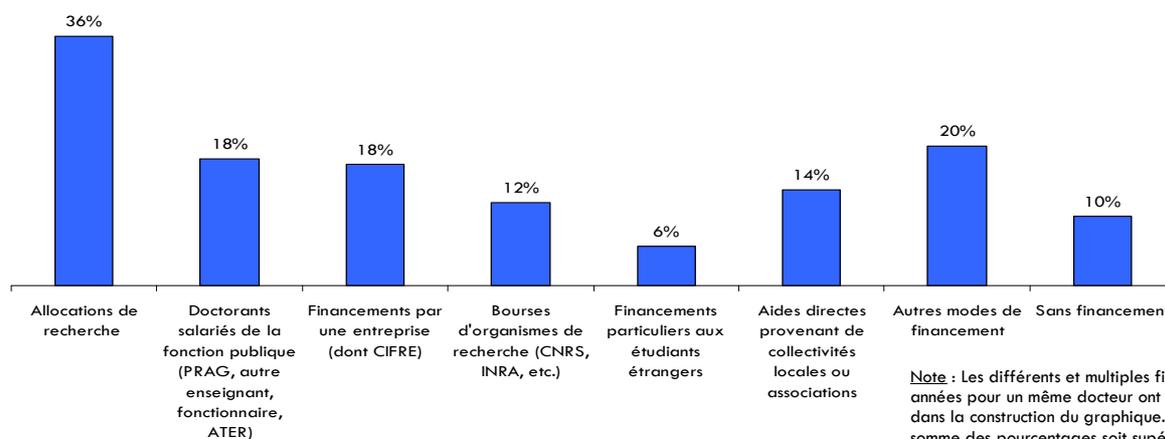
- **L'insertion dans la vie de l'UB**

Dans cette étude, seulement 10 % des étudiants (16 sur 159 répondants) n'ont pas bénéficié d'un financement durant leurs années de préparation du doctorat. Les autres ont, pour le tiers d'entre eux, bénéficié de deux principaux types de financement combinant ainsi les différentes sources de financement possibles. Les financements principaux de thèse apparaissent très diversifiés. Plus du tiers des docteurs de l'enquête ont bénéficié d'une allocation de recherche. Une partie a été financée par une

entreprise (28 personnes sur 159) ou par un organisme public de recherche (19 personnes sur 159). D'autres ont été financés par des collectivités locales ou par d'autres d'organisations (22 personnes), Et certains étaient salariés par la Fonction publique (29 personnes).

Nombre d'entre eux, 60 %, ont exercé des activités d'enseignement durant cette période ; se préparant ainsi dès le doctorant aux différentes facettes de l'enseignement à l'université.

Les financements principaux de thèse



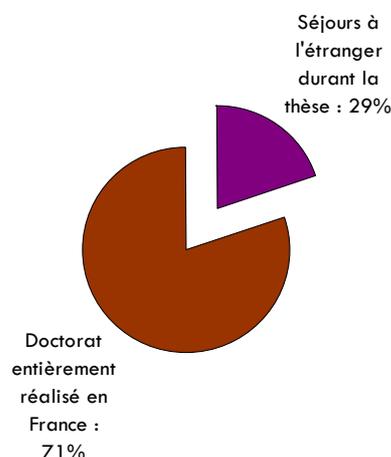
L'immersion et l'insertion des docteurs au sein des équipes de recherche de l'UB peuvent être appréciées partiellement grâce au questionnement de ces anciens étudiants sur leur accès à un poste informatique dans leur laboratoire de recherche : 78 % des docteurs ont eu accès à un poste informatique dans leur laboratoire de recherche durant leurs années de doctorat. 14 docteurs ont effectué une ou des périodes en entreprise durant leurs études doctorales et quatre ont été ensuite recrutés par cette même entreprise.

- **Produire des articles de recherche**

Une partie importante des docteurs a eu une activité de production scientifique via la publication d'articles dans des revues étrangères et françaises (à comité de lecture). Même si cet indicateur doit être manié avec prudence car la production scientifique peut être faite sous d'autres formes (ouvrages, communications, etc.), elle permet de mettre en évidence que 80 % des docteurs déclarent avoir publié au moins un article durant leurs années de thèse dans une revue étrangère et 50 % dans un revue française. Au total 98 % des docteurs de l'étude déclarent ont eu une telle production durant formation doctorale et jusqu'à leur éventuelle présentation au CNU.

- **Faire une partie de sa thèse à l'étranger**

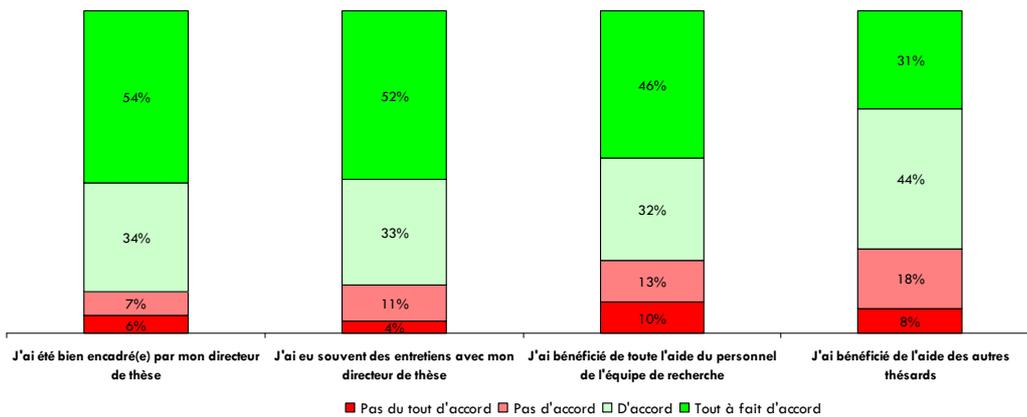
Parmi ces deux promotions de diplômés, 20 % ont effectué un séjour à l'étranger durant la période doctorale (32 personnes sur 160), ce séjour étant lié à leur sujet de thèse. Près des deux-tiers de ces séjours ont lieu dans des pays européens (38 personnes) et moins d'un sur dix en Amérique du nord (10 personnes) ; les autres partant dans d'autres zones (Afrique, Amérique du sud, Asie).



- **Opinions sur leurs conditions de thèse**

Dans cette étude, les docteurs sont invités à donner leur opinion sur certaines dimensions de leurs conditions de thèse.

Interrogés sur les conditions de réalisation de leur travail de thèse, 94 % des docteurs mettent en avant une forte satisfaction concernant l'accès aux ressources documentaires nécessaires.



Les indicateurs de satisfaction sur l'encadrement des directeurs de thèse et l'aide apportée par les équipes de recherche et les autres thésards sont également élevés :

- 88 % des docteurs considèrent avoir été bien encadrés par leur directeur de thèse ; les mêmes estiment avoir eu souvent des entretiens avec lui.
- 78 % des docteurs estiment avoir bénéficié de toute l'aide du personnel des équipes de recherche ;
- 75 % des docteurs rappellent qu'ils ont bénéficié de l'aide des autres thésards.

2. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **La préparation à la vie professionnelle par l'uB**

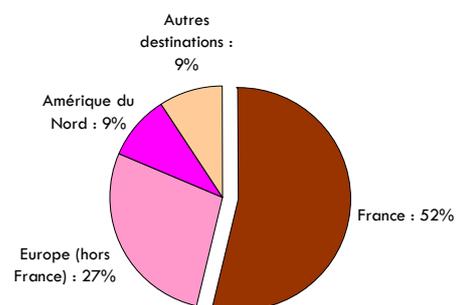
47 % des docteurs ont souligné l'utilité des informations fournies aux docteurs par la Mission Doctorale, même si près de la moitié d'entre eux (45% exactement) reconnaissent connaître déjà ces informations. Plus de la moitié des docteurs de cette étude ont participé aux formations proposées par la Mission Doctorale (53 % exactement). Parmi ces derniers, 62 % ont un avis positif sur les formations dispensées par la Mission Doctorale. Toutefois, deux ans après l'obtention de leur diplôme, seulement 38 % déclarent mettre en œuvre les acquis de ces formations dans leur activité professionnelle.

- **Qualifications par le CNU**

Après l'obtention de leur doctorat 47 % des répondants à notre enquête, se sont présentés au Conseil National des Universités. La part de ces diplômés obtenant leur qualification pour les postes de maître de conférences est impossible à calculer compte tenu du fort taux de non réponse à cette question lors de l'enquête de 2011.

- **Les séjours post-doc**

A l'issue de leur doctorat, 48 % des diplômés déclarent avoir effectué au moins un post-doc. Parmi ces derniers, 35 % ont effectué au moins deux stages. La moitié des stages postdoctoraux a été faite en France et plus du quart en Europe. Ces stages ont eu une durée moyenne de 16 mois.



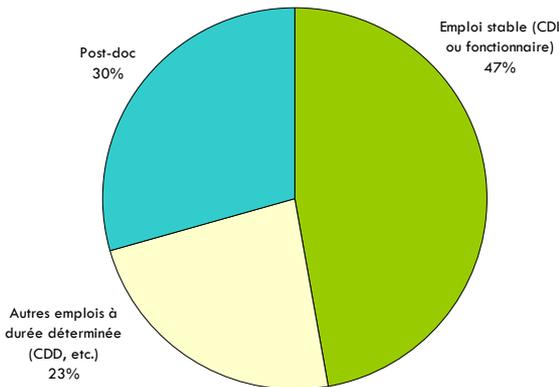
- **Recherche d'emploi : opinions sur l'aide apportée par l'uB**

Les docteurs ont été invités à donner leur opinion sur les soutiens apportés par l'uB lors de leur recherche d'emploi : 70 % déclarent avoir été soutenus par leur directeur de thèse dans leur recherche d'emploi et 46 % estiment avoir été bien soutenus par leur équipe de recherche.

- **Insertion professionnelle à 2 ans**

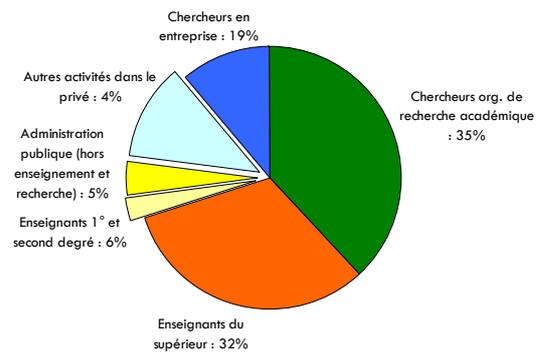
Après en moyenne 2 ans et demi sur le marché du travail, le taux d'emploi¹ des docteurs des promotions 2008-09 et 2009-10 atteint 92 % pour les deux promotions de docteurs. Seulement 8 % des docteurs sont au chômage (soit 13 personnes). Parmi les personnes en emploi, 47 % occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire), 30 % sont en post-doc et 23 % occupent d'autres emplois à durée déterminée.

Nature des emplois occupés par les docteurs de l'uB 2 ans et demi après l'obtention de leur doctorat

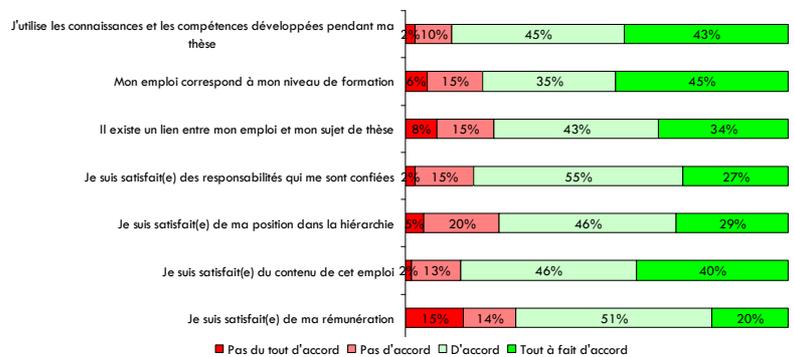


32 % des docteurs de notre étude occupent un emploi d'enseignant dans le supérieur et 35 % un poste au sein de la recherche académique (publique et privée en France ou à l'étranger). Seulement 23 % des diplômés ont un poste dans une entreprise privée. Ces proportions se révèlent très différentes selon le type de contrats de travail : les jeunes ayant des postes stables étant moins fréquemment chercheurs dans des organismes de recherche académique (3 %), plus fréquemment enseignants dans le supérieur (46 %) et en emploi en entreprise (40 %). 44 % des docteurs travaillent dans des établissements de très grande taille (+ de 500 personnes) et seulement 26 % des établissements de taille plus réduite (moins de 200 personnes). Au sein de la recherche académique, seuls 4% des chercheurs d'organismes ont un poste stable contre 64% des enseignants-chercheurs.

Type d'emplois occupés par les docteurs de l'uB 2 ans après l'obtention de leur doctorat



Sept docteurs sur dix sont satisfaits de leur niveau de rémunération et environ neuf sur dix sont satisfaits du contenu de leur emploi comme de leur position hiérarchique et de leurs responsabilités. 88 % reconnaissent utiliser les connaissances et compétences développées durant leur formation doctorale, 75 % estiment que leur emploi correspond à leur niveau de formation et 77 % mettent en avant un lien entre leur emploi et leur sujet de thèse. Et enfin, 72 % des diplômés estiment que leur doctorat a été déterminant dans l'accès à leur emploi.



En guise de conclusion, 36 % des docteurs de cette étude précisent que le doctorat a retardé leurs projets personnels et familiaux : avancer des propositions pour que le doctorat ne soit plus une période retardant les projets personnels et familiaux peut être une source d'amélioration des études doctorales de l'uB, même si les choix personnels sont étroitement liés aux conditions du marché du travail. Les trois quarts des docteurs de cette enquête (75 % exactement) précisent qu'ils referaient une thèse si c'était à refaire. L'étude des raisons avancées par les docteurs sur ce choix ou non choix peut être une piste à explorer pour proposer des améliorations aux formations doctorales de l'uB.

¹ Le taux d'emploi : population active en emploi / population active (en emploi ou à la recherche d'un emploi).